

	Billant Nicolas : Né le 8-03-1870 à Saint-Urbain ; 1894, prêtre et surveillant au collège de Saint-Pol, puis vicaire à Lanmeur ; 1912, recteur de L'Ile-Tudy ; 1919, recteur de Rumengol ; 1925, recteur de Plouhinec ; décédé le 20-04-1941. Enterré à saint-Urbain (transfert des cendres à l'ossuaire communal en 2005).
--	--

Pauperibus locuples, sibi pauper. Riche pour les pauvres, pauvre pour lui-même. (Rome. Sainte-Sabine) — Cette maxime caractérise à merveille le confrère que Dieu vient de rappeler à Lui.

Né à Saint-Urbain, d'une famille profondément chrétienne qui avait déjà donné à l'Eglise un frère plus âgé, M. Nicolas Billant, après de fortes études secondaires à l'institution Saint-François, de Lesneven, entra au Grand Séminaire de Quimper où il fit l'édification de tous par sa régularité, sa bonté et aussi sa bonne humeur.

Une année de service militaire ne fit qu'affermir sa vocation. Prêtre en 1894, il fut nommé vicaire à Lanmeur. Tout en s'appliquant avec zèle aux obligations de son ministère, il développe ses connaissances musicales qui lui permettront de travailler à la beauté du culte dans les paroisses qui lui seront confiées. A Lanmeur, comme vicaire, à l'Ile-Tudy, à Rumengol, à Plouhinec, comme recteur, il veille à l'harmonieuse exécution des cérémonies et du chant. Une de ses grandes joies fut l'inauguration de l'orgue, à Plouhinec. Ce jour-là, avec le précieux concours de la schola du Petit Séminaire sous la direction de M. l'abbé Le Marrec, les assistants purent constater les résultats heureux d'un travail opiniâtre et persévérant. Chorale d'hommes, chorale de femmes rivalisaient de force et d'entrain, s'essayant à se mesurer avec la schola du collège Saint-Vincent.

Mais, le trait principal, essentiel, de la physionomie de M. Billant fut le détachement, l'esprit de pauvreté. Jeune encore, il s'était appliqué à se détacher de lui-même. Ce détachement, il l'avait étendu à tout objet superflu. Il avait horreur du luxe ; il pratiquait pour lui la rigidité de la pauvreté monastique. Il avait horreur des dettes. Il s'appliqua à les éviter et il y réussit à force de restriction et d'austérité. Pour lui, le strict nécessaire. Pour les œuvres et les pauvres, le reste : tout y passait.

On vit ce dont il était capable, lorsque la vague des réfugiés, déferlant du Nord, vint s'arrêter aux bords de l'océan. Son presbytère servit d'abri, pendant plusieurs mois, à plusieurs familles qui eurent à leur disposition chambres, cuisine, salle à manger, vaisselle. Sa maison était devenue une hôtellerie où les réfugiés, membres endoloris du Christ, ont pu goûter les douceurs d'un foyer et apprécier la charité et la délicatesse du bon Samaritain. Jamais le pasteur ne fut plus heureux. Recteur de Plouhinec, il assista à la fondation de la paroisse de Poulgoazec, dont l'agglomération prenait de plus en plus d'importance. Ce qui lui restait de population suffisait largement à satisfaire son zèle et son amour des âmes. Et c'est au service de ses ouailles qu'il contracta le mal dont les progrès furent rapides pendant les trois dernières semaines de sa vie. Après avoir reçu la communion en viatique et le sacrement de l'Extrême-Onction, il aurait pu proférer ces paroles du P. Monsabré : « Mon Dieu, faites-moi mourir de la mort des justes ; puis... je ne vous demande plus rien ; que votre volonté soit

faite ! » Le 20 avril, dimanche *in albis*, il rendit son âme à Dieu. Il retournait aux sources de la vie, en ce jour octave de la Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ.

La mort de M. Billant fut un deuil pour la paroisse tout entière, qui lui témoigna ses regrets et sa reconnaissance en assistant, en grand nombre, à la cérémonie religieuse. Environ quarante prêtres étaient présents. Le lendemain 23 avril, à Saint-Urbain, eut lieu une seconde cérémonie funèbre. Un moment, on se demanda si le transport pouvait se faire. En fouillant ses tiroirs, on s'aperçut qu'il lui restait juste la somme suffisante pour payer son cercueil et le transfert de sa dépouille mortelle.

A Saint-Urbain, l'église était pleine, comme à Plouhinec. Une trentaine de confrères, venus des environs, s'étaient groupés dans le sanctuaire. Aujourd'hui, le corps de M. Nicolas Billant repose dans le cimetière de sa paroisse natale en attendant la résurrection. « Accordez-lui, nous vous en prions, Seigneur, le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix ; par le même Jésus-Christ Notre Seigneur, Amen. » (Canon de la Messe.)

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 02/05/1941 p. 149.